

VILLE DE MONTBARD

B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

DÉCISION DU MAIRE N° 2026/50

OBJET: Tarifs des activités proposées par le Conservatoire de Musique - Danse - Théâtre

Le Maire de la Ville de Montbard,

Vu les articles L.2122-21 à L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 2 avril 2026, alinéa 2, donnant délégation au Maire de fixer, dans les limites d'un montant de 2500€ par droit unitaire, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser les tarifs publics pour le fonctionnement du Conservatoire de Musique - Danse - Théâtre de la Ville de Montbard ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De fixer les tarifs du Conservatoire de Musique - Danse - Théâtre, à compter de la rentrée 2026, comme suit :

Tarification - 2026/2027		Montbard					Hors Montbard
		Tranche 1 0 à 11 600 €	Tranche 2 11 601 à 29 579 €	Tranche 3 29 580 à 84 577 €	Tranche 4 84 578 à 181 917 €	Tranche 5 + 181 917 €	Tranche 1 à 5
Droits d'inscription		26 €					
Participation forfaitaire à la vie de l'établissement		5 €					
Frais de scolarité							
Musique	Parcours complet Enfant / Adulte (à partir du CE1) 3 disciplines : <i>Instrument ou chant / Formation musicale / Pratique d'ensemble</i>	55 €	114 €	175 €	217 €	259 €	332 €
	Parcours non complet (à partir de la 5 ^{ème}) 2 disciplines : <i>Instrument ou chant / Formation musicale ou pratique d'ensemble</i>	75 €	135 €	195 €	237 €	279 €	352 €
	Pratique individuelle seule (13 à 24 ans) <i>Instrument ou chant</i>	95 €	156 €	215 €	257 €	299 €	372 €
	Pratique individuelle seule (+ 24 ans) <i>Instrument ou chant seul</i>	159 €	219 €	279 €	321 €	363 €	436 €
	Pratiques individuelles supplémentaires	30 €	60 €	90 €	112 €	130 €	164 €
	Pratique collective seule <i>FM, chorale, orchestre, ensemble</i>	20 €	34 €	48 €	59 €	75 €	100 €
	Pratiques collectives seules supplémentaires	11 €	18 €	25 €	30 €	38 €	50 €
	Parcours spécifique <i>Personne en situation de handicap</i>	55 €	114 €	175 €	217 €	259 €	332 €
Éveil	Musique et Mouvement Élève moyenne section	20 €	31 €	41 €	51 €	66 €	83 €
Initiation 1	Musique - Danse Élève grande section	25 €	36 €	47 €	55 €	70 €	90 €
Initiation 2	Musique - Danse Élève CP	30 €	41 €	53 €	61 €	79 €	95 €
Théâtre	Parcours Découverte/Initiation (8- 14 ans)	23 €	36 €	51 €	60 €	79 €	98 €
	Parcours adolescent/adulte (à partir de 15 ans)	26 €	41 €	60 €	71 €	81 €	102 €
Danse	Parcours enfant (à partir de 7 ans)	23 €	36 €	51 €	60 €	79 €	86 €
	Parcours adulte	26 €	41 €	60 €	71 €	81 €	102 €
Location	3 premières années	110 €					
Instrument	à partir de la 4ème année	130 €					

ARTICLE 2 : De préciser que seuls les droits d'inscriptions seront perçus pour :

- Les élèves du Conservatoire adhérents à l'association « Musique des Corps Creux » selon la convention définie avec le CRC et pour l'instrument pratiqué incluant également une pratique collective et de la formation musicale ;
- Les élèves provenant de l'Orchestre A l'École la 1^{ère} année d'inscription ;
- Les élèves non-inscrits au conservatoire pour un atelier ponctuel.

ARTICLE 3 : De se prononcer sur le principe de modalités exceptionnelles de réductions/exonérations (par décision du Maire) en cas:

- D'inscription de l'élève en cours d'année (prorata par trimestre) ;
- De familles nombreuses (à partir de 3 enfants à charge dans la famille quel que soit le nombre d'enfants inscrits au conservatoire) : ½ tarif sur les frais de scolarité pour la discipline Musique « Parcours complet » ou « Parcours non complet » (copie du livret de famille à fournir lors de l'inscription).
- D'absence prolongée de l'élève de plus d'un mois minimum consécutif (stage, formation, raison de santé etc.) sur présentation d'un justificatif (certificat de scolarité, de stage, de maladie, de décès etc.) ;
- De changement professionnel ne permettant plus de venir aux heures proposées ;
- De déménagement au-delà d'un rayon de 35 KM ;
- De congé maternité/paternité/parental ;
- D'impossibilité pour l'enseignant d'assurer ses cours pendant une période supérieure à 8 semaines (hors vacances scolaires, formation et jours de grève) ;
- D'abandon pour raisons validées par la direction après concertation de l'enseignant et de l'élève et/ou de son représentant légal ;

Toute demande doit être motivée par écrit et adressée à la direction du conservatoire accompagnée des pièces justificatives.

ARTICLE 4 : De préciser que les frais de scolarité sont dus en totalité pour :

- Les nouveaux inscrits n'ayant pas informé par voie écrite l'annulation de leur inscription à l'issue de la période d'essai de 15 jours.
- Les élèves réinscrits n'ayant pas informé par voie écrite l'annulation de leur inscription dès la reprise des cours.

ARTICLE 5 : De se référer pour les familles résidant Montbard au Revenu Fiscal de Référence (2025) :

Tranches	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
De	0 €	11 601 €	29 580 €	84 578 €	Au-delà de 181 917 €
À	11 600 €	29 579 €	84 577 €	181 917 €	